CONCOURS INTERNE D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

SESSION 2011

Note de synthèse à partir d'un dossier portant sur la spécialité:

Droit public

ÉPREUVE N° 14

Durée: 4 h
Coefficient: 4

SUJET:

A partir du dossier joint, vous rédigerez une note sur la question prioritaire de constitutionnalité.

DOCUMENTS JOINTS

Document n° 1	«Un an (ou presque) de QPC devant les juridictions judiciaires du fond» / par Luc Briand. La gazette du Palais [en ligne], 17 février 2011, n° 15.48, pages 7 et suivantes.	**Page 3**
Document n° 2	«Les QPC Bercy (mai-octobre 2010): essai de synthèse» / par Serge Marasco, Le courrier juridique des finances et de l'industrie, 4e trimestre 2010, n° 62, pages 216-223.	**Page 13**
Document n° 3	«La QPC peut-elle être "prioritaire"?» / Paul Cassia et Emmanuelle Saulnier-Cassia. Recueil Dalloz [en ligne], 2010, pages 1636 et suivantes.	**Page 21**

Document n° 4	«La question de constitutionnalité est-elle vraiment prioritaire?» / par Frédéric Scanvic. AJDA = Actualité juridique. Droit administratif, 26 juillet 2010, n° 66.26, pages 1459-1461.	**Page 23**
Document n° 5	«Le juge administratif, juge constitutionnel de droit commun?» / par Sophie-Justine Liéber et Damien Botteghi. AJDA = Actualité juridique. Droit administratif, 12 juillet 2010, n° 66.24, pages 1355-1365.	**Page 26**
Document n° 6	Décision du Conseil constitutionnel QPC n° 2010-1 (28 mai 2010) [en ligne]. http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/root/bank/pdf/conseil-constitutionnel-48290.pdf	**Page 37**
Document n° 7	Arrêt de la Cour de Cassation, assemblée plénière, du 29 juin 2010, sur le pourvoi n° 2010-40001 [en ligne]. Gouvernement. Secrétariat général. http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?oldAction=rechJuriJudi&idTexte=JURITEXT000022433266&fastReqId=1012069767&fastPos=91	**Page 42**
Document n° 8	«La question prioritaire de constitutionnalité: étendue et limites d'un nouveau droit» / Pierre de Montalivet. Droit administratif, mars 2010, n° 49.03, pages 17-23.	**Page 44**
Document n° 9	Constitution du 4 octobre 1958, articles 61-1 & 62 & 63 [en ligne]. Mise à jour du 1er février 2010. Gouvernement. Secrétariat général. http://www.legifrance.gouv.fr/html/constitution/constitution2.htm#titre7	**Page 51**
Document n° 10	«QPC: quel bilan pour les collectivités?» / Olivier Guillaumont. La lettre du cadre territorial, 15 mars 2011, n° 418, pages 60-62.	**Page 54**

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.